

## Anis Birou présente les mesures engagées par le gouvernement

Le suivi de la situation socio-économique des MRE fait partie des principales préoccupations du gouvernement, a assuré M. Birou, affirmant que l'Exécutif œuvre à la préservation des droits sociaux et à leur défense à travers les canaux diplomatiques et à différents niveaux politiques et juridiques.

Le ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, Anis Birou, a passé en revue, vendredi à Salé, les mesures engagées par le gouvernement pour défendre les intérêts des Marocains résidant à l'étranger (MRE) et préserver leurs droits sociaux. Intervenant lors d'un atelier de travail organisé par le ministère sur la situation des retraités marocains résidant en France et les problèmes en relation avec les droits sociaux, M. Birou a indiqué que les mesures entreprises englobent la création d'un groupe de travail consacré à la protection sociale, l'instauration de dispositions juridiques relatives à la catégorie des MRE résidant dans des pays qui ne sont pas liés au Maroc par des conventions en matière de protection sociale et le projet de loi relative à la couverture sociale pour les travailleurs non salariés adopté en Conseil de gouvernement le 7 janvier 2016. Il s'agit également de l'examen de la situation des retraités marocains en France lors de la réunion de haut niveau France-Maroc tenue en mai 2015 et la création d'un groupe de travail mixte maroco-français pour étudier les sujets relatifs à cette catégorie sociale, notam-



Anis Birou.

Les Marocains établis en France, estimés à 1,5 million de personnes, constituent la plus importante communauté de Marocains résidant à l'étranger.

ment le transfert des droits sociaux des retraités marocains désireux de s'établir au Maroc, a-t-il ajouté. Le suivi de la situation socio-économique des MRE fait partie des principales préoccupations du gouvernement, a assuré M. Birou, affirmant que l'Exécutif œuvre à la préservation des droits sociaux et de leur défense à travers les canaux diplomatiques et à différents niveaux politiques et juridiques. Dans ce sens, M. Birou a mis en avant l'importance de cette rencontre qui illustre la Haute Sollicitude dont S.M. le Roi Mohammed VI entoure les membres de la communauté marocaine établie à l'étranger et qui a contribué, grâce à son action et ses sacrifices, à l'effort de développement, tant dans les pays d'accueil que dans leur pays d'origine. C'est aussi une occasion pour rendre hommage à la première génération des MRE, notamment ceux ayant vécu pour une longue période en France, a-t-il poursuivi.

Les Marocains établis en France, estimés à 1,5 million de personnes, dont le nombre de retraités âgés de plus de 65 ans dépasse 65.000 marocains, constituent la plus importante communauté de Marocains résidant à l'étranger, a-t-il fait observer, notant que la loi française leur impose une panoplie de mesures afin de bénéficier des prestations de couverture médicale et de la retraite. Certes, des pas importants ont été franchis, mais le chemin reste encore long, a noté M. Birou, ajoutant que cette étape critique et cruciale se caractérise par des défis qui nécessitent la conjugaison des efforts et la mobilisation des différentes composantes de la société marocaine, notamment les associations de la société civile et les différents intervenants, afin de promouvoir les droits sociaux des Marocains établis à l'étranger. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la préparation aux prochaines négociations qui devront se tenir avec la France sur la situation des retraités marocains, a connu la participation de plusieurs membres d'associations représentant les Marocains installés en France et œuvrant dans le domaine de l'encadrement et l'accompagnement des personnes âgées, d'experts et de spécialistes en la matière. Elle vise notamment la création d'un cadre de concertation et de débat entre les différents intervenants, la présentation de propositions afin de garantir les droits des personnes âgées établis en France et la défense de leurs acquis, en particulier lors de leur retour au Maroc. ■